



Déclaration FSU 2nd degré au CAEN du Supérieur du 6 juin 2024

Dans cette déclaration, je ne développerai pas nos analyses sur la réforme du « choc des savoirs ». J'insisterai cependant sur deux effets de cette réforme.

Le premier effet du Choc des Savoirs est le rejet de toutes celles et ceux qui rejettent la politique éducative des ministres qui se succèdent depuis 2017 en affaiblissant le système scolaire en particulier dans le public. Dans

les collèges, parents et personnels se mobilisent et œuvrent pour qu'il ne soit pas possible de trier les enfants et les élèves.

Le second effet de Choc des savoirs a rendu intelligible le sens des réformes menées qui signent une certaine vision de la société, celle du tri et de l'assignation sociale aux antipodes de l'ambition démocratique et émancipatrice portée par la FSU pour l'École publique.

Dans les lycées, les effets des réformes successives se font sentir avec la réforme du bac Blanc dans les trois voies de formation et la mise en place de Parcoursup.

Pour la 6ème année consécutive, toute une génération va passer à la moulinette de Parcoursup pour accéder à l'enseignement supérieur. Au-delà de la procédure, c'est un véritable labyrinthe dont doivent s'extraire les élèves de lycée, et ce dès la classe de seconde. Des lois d'Orientation et réussite des étudiants de mars 2018 aux réformes du bac et du lycée de 2019, tout est conçu pour y perdre les jeunes et leurs familles.

Les ajustements permanents de la procédure participent aussi de la logique de déstabilisation des usagers de la plateforme comme des personnels en charge de la formation et de l'orientation des élèves. En brandissant le « libre choix » qui ne comporterait pas de risques pour les élèves tout en invitant les élèves à adopter des stratégies adéquationnistes très ciblées, des élèves ont vu des portes se fermer. Les constats sont sans appel. Face à Parcoursup, toutes les combinaisons de spécialités ne se valent pas, et en particulier, les élèves qui ont « joué le jeu » de la réforme en sortant du carcan des « séries », pour parler comme certains promoteurs de la réforme, en sont pour leur frais lorsque leur dossier arrive dans la « machine à trier ». Et les élèves qui arriveront dans le supérieur en septembre auront eu encore une fois la réforme de la réforme du bac.

Pour le supérieur dans les établissements du 2nd degré, la situation des sections de BTS est devenue inquiétante, voire catastrophique dans des filières en danger de disparition, alors que notre pays a besoin de main d'œuvre qualifiée d'un haut niveau. Le développement de l'apprentissage met en danger des formations de BTS en voie scolaire dont la qualité n'est pas mise en doute, ce qui n'est pas le cas pour les formations du privé, en particulier pour le privé hors-contrat où pratiquement aucun contrôle n'est effectué par l'État.

Cette situation se percute avec la mise en place du BUT dans les universités. Les étudiants de BTS ne sont plus assurés de pouvoir poursuivre leur scolarité dans le supérieur en L3. Dans certains BTS, celles et ceux qui souhaitent poursuivre en licence professionnelle, se voient proposer une intégration en 2ème année de BUT quel que soit le niveau du dossier scolaire et même si ce BUT est dans la poursuite de leur formation bac+2. Ceci est d'autant plus choquant que les étudiants ont appris ce changement en juin alors que les universités leur avaient affirmé le contraire en janvier lors du dépôt du dossier.

Dans ces conditions, le BTS est-il encore un diplôme de niveau bac+ 2 s'il n'y a pas d'équivalence pour poursuivre en L3 ? Et quelle est la logique par rapport aux critères LMD si l'incitation à poursuivre accentue les difficultés pour les étudiants ?

La FSU s'interroge sur la pérennité des BTS s'ils ne sont plus reconnus au niveau bac+2 par toutes les universités.

Si le dossier de l'étudiant doit être pris en considération pour la poursuite d'étude et si des aménagements pour les étudiants avec des carences peuvent impliquer une intégration en licence 2 dans le BUT, la FSU refuse que cet aménagement devienne une généralité.

La FSU attend que des exigences fortes soient envoyées aux universités qui ne respecteraient pas le niveau du diplôme de BTS, comme cela dû être effectué lors du passage du BTS Arts Appliqués en DNMADE pour la poursuite des étudiants en master.